

# LES DEMEURES PATRICIENNES À ENTRÉE COCHÈRE DE LA PAROISSE SAINT-MARTIN-EN-ÎLE AU XVIII<sup>E</sup> SIÈCLE

Isabelle GILLES, assistante, bibliothèque de l'université de Liège

La paroisse Saint-Martin (figure 2) est située au cœur de l'Île, territoire délimité par la Meuse et la Sauvenière. Peu peuplée<sup>1</sup>, l'Île offre de généreux terrains dévolus à l'implantation de nombreuses communautés religieuses et de trois collégiales : Saint-Jean-l'Évangéliste, Saint-Paul et Saint-Jacques, abbaye sécularisée en 1785. Le territoire de Saint-Martin-en-Île se calque sur le domaine de la collégiale Saint-Paul, première en date de l'Île, fondée entre 965 et 971<sup>2</sup>. À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la paroisse compte pas moins de quarante demeures patriciennes à entrée cochère, qui se répartissent sur différentes aires.

Les plus grandes demeures se rassemblent autour des deux places bordant la collégiale : la *place derrière Saint-Paul*, actuelle place Saint-Paul, et la *place devant Saint-Paul*, actuelle place Cathédrale, « toutes deux plantées de beaux arbres, et ornées de très belles maisons, que des gens de condition occupent »<sup>3</sup>, écrit Pierre-Lambert Saumery vers 1740. L'auteur précise encore que la place Cathédrale est une des trois plus belles places publiques de Liège, après la place Verte et la place du Marché<sup>4</sup>. Autour de la place Saint-Paul, les demeures sont construites sur de vastes et verdoyantes parcelles et disposent de longs jardins. Type de lotissement des territoires immu-

nisés<sup>5</sup>, la dimension de ces parcelles rivalise avec celle des enclôîtres de la collégiale Saint-Jean, dans la paroisse voisine de Saint-Adalbert. Les demeures édifiées au nord et au sud de la place Saint-Paul profitent d'échappées, les unes vers la rue Pont d'Avroy, via des venelles desservant chaque parcelle, les autres vers la rue des Clarisses, sur laquelle s'orientent les communs tels que les écuries et remises. Ces vastes propriétés sont habitées par des chanoines et des familles de noblesse bien établie, par exemple : l'hôtel décanal de Saint-Paul <sup>[I/M12]</sup> (figure 1), démoli en 1959, la demeure des comtes de Geloes d'Eysden <sup>[I/M07]</sup>, devenue Institut Saint-Paul au XIX<sup>e</sup> siècle puis démolie en 1967, celle des barons de Goer de

<sup>5</sup> Étienne HÉLIN, « La population de l'ancienne paroisse Sainte-Catherine à Liège, de 1650 à 1791 », *Travaux du séminaire de sociologie de la Faculté de Droit de Liège* in René CLEMENS (dir.), Université de Liège, 1951, t. 2, p. 11.

Figure 1 : hôtel décanal de Saint-Paul en 1955. © Bruxelles, KIK-IRPA.



<sup>1</sup> "En 1791, la cité compte environ 33 000 âmes, dont 5 050 (16%) dans l'île et près de 10 200 (31%) dans l'île d'Outre-Meuse. Étienne HÉLIN, *La population des paroisses liégeoises aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Liège, Éditions de la Commission communale de l'Histoire de l'ancien Pays de Liège, 1959 (Documents et Mémoires IV), p. 190, 234, 268.

<sup>2</sup> Édouard PONCELET, *Les domaines urbains de Liège*, 1947, p. 120-121.

<sup>3</sup> Pierre Lambert SAUMERY, *Délices du pays de Liège*, Liège, chez Everard KINTS, imprimeur de son Altesse, 1738-1744, vol. I, p. 129.

<sup>4</sup> *Id.*, p. 93.

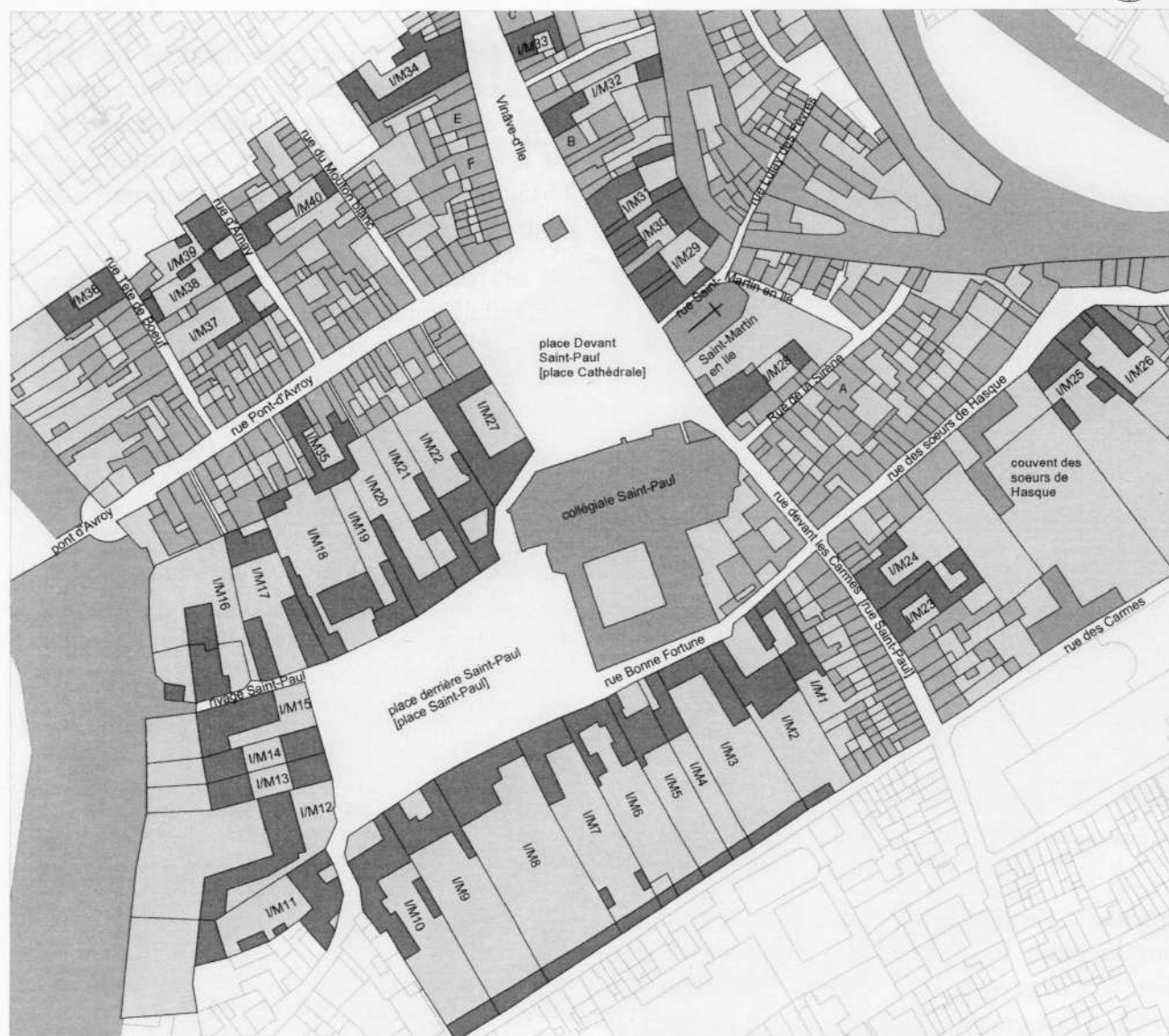


Figure 2 : plan cadastral de la paroisse Saint-Martin-en-Île, état vers 1790, hors échelle. Dessin I. Gilles, d'après le premier plan cadastral de 1812 et celui de 1827.

Herve <sup>[I/M08]</sup>, détruite au début du <sup>XX</sup><sup>e</sup> siècle, celle de la famille de Theux de Montjardin <sup>[I/M17]</sup>, démolie vers 1960, ou encore celle de la famille de Cartier, dont un corps de logis s'ouvrait sur la rue Pont-d'Avroy <sup>[I/M20]</sup>. De cet ensemble patricien bordant la place Saint-Paul, seules subsistent la demeure de la famille de Fabribeckers <sup>[I/M11]</sup>, à l'entrée de la rue Saint-Remy, aujourd'hui *Maison des Notaires*; et la partie droite du refuge de l'abbaye d'Aulne <sup>[I/M20 et 21]</sup>. Les maisons patriciennes de la rue Bonne-Fortune, faisant face au cloître de Saint-Paul, ont subsisté, telle celle occupée par les barons de Woot de Tinlot durant tout le <sup>XVIII</sup><sup>e</sup> siècle <sup>[I/M03]</sup>, ou encore le refuge de l'abbaye de Floeffe <sup>[I/M02]</sup>, largement transformé au début du <sup>XIX</sup><sup>e</sup> siècle. Sur la place Cathédrale s'implantait jusqu'au milieu du <sup>XIX</sup><sup>e</sup> siècle une vaste propriété <sup>[I/M27]</sup>

qui s'ouvrait sur la place via une cour d'honneur. Vraisemblablement édifée autour de 1700 par le baron de Moreau, elle fut habitée par cette famille, alliée aux barons de Cler, durant tout le <sup>XVIII</sup><sup>e</sup> siècle<sup>6</sup>.

À côté de ces territoires anciens privilégiés bordant directement la collégiale, les riches familles de marchands, anoblies aux <sup>XVII</sup><sup>e</sup> et <sup>XVIII</sup><sup>e</sup> siècles, construisent des demeures à front de rue, aux façades ostentatoires, le long d'une voie commerciale au passage

<sup>6</sup> En 1762, le bien est habité par Frédéric Guillaume, baron de Cler (†1784), sa famille et cinq domestiques. La douairière baronne de Cler, née de Coenen, occupe encore le bien en 1791 avec son frère, le chevalier de Coenen, un receveur et six domestiques (Archives de l'État à Liège, États, 1479, 4273, 90-93, Capitation Saint-Martin-en-Île, 1736, 1762, 1791).



Figure 3 : maison à entrée cochère du Vinâve-d'Île en 1941. © Bruxelles, KIK-IRPA.

intense<sup>7</sup> : l'actuelle rue Saint-Paul, s'évasant sur la place Cathédrale et le Vinâve-d'Île, lieu fort dégagé qui jouit de surcroît, depuis 1695, d'une grande fontaine sculptée par Jean Delcour. On y trouve notamment la maison occupée par la famille Clercx depuis au moins la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et réédifiée en 1767 par Jean-Guillaume Clercx [I/M23], la maison de l'échevin Mathieu Louis de Raick [I/M31], démolie lors du percement de la rue Cathédrale mais dont l'élévation à rue a été remontée rue des Augustins, et celle de la famille de Ghysels [I/M34] (figure 3), en Vinâve-d'Île, détruite lors du bombardement de 1944.

Une implantation plus ancienne de maisons patriciennes se situe dans les rues Tête-de-Bœuf et d'Amay, dans le Carré, quartier aux étroites rues formant un tracé orthogonal,

<sup>7</sup> Formé des actuelles rues des Dominicains, Vinâve-d'Île, rue Saint-Paul, place des Carmes et rue des Prémontrés, cet axe s'établit sur l'ancien chemin, appelé *Transitus*, qui menait de la Cité vers le passage de la Meuse en direction de la France (Micheline JOSSE, « Aux origines : l'Île de la Cité ; son peuplement », *La collégiale Saint-Jean de Liège. Mille ans d'art et d'histoire* in Joseph DECKERS (dir.), Liège, Mardaga, 1981, p. 11).

divisé en minces parcelles habitées par des marchands et des artisans. De ces demeures à entrée cochère subsiste aujourd'hui la *maison du seigneur d'Amay* [I/M38]<sup>8</sup>, construite vers 1545, par Thiry de Noville, procureur à la Cour de l'officialité.

La rue des Sœurs de Hasque, plus calme, accueillait, entre autres, des maisons d'avocats et de procureurs, la maison de l'architecte Jacques-Barthélemy Renoz, et deux demeures patriciennes à entrée cochère [I/M25 et I/M26] (figure 4), démolies en 1937 lors de la création de la rue Charles-Magnette.

Fortement bouleversé lors des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, le territoire de l'ancienne paroisse Saint-Martin-en-Île, qui comptait au moins quarante demeures patriciennes à entrée cochère à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, n'en contient plus que sept, rares témoins de l'architecture privée de prestige de l'Ancien Régime à Liège.

<sup>8</sup> René JANS, « Histoire d'une propriété bourgeoise : la "maison d'Amay" à Liège, divisée depuis 1555 », *Bulletin du Vieux-Liège*, Liège, t. 9, n° 210, 1980, p. 567-580.

Figure 4 : maison à entrée cochère de la rue Sœurs-de-Hasque. © Collections musée de la Vie wallonne, Liège.

